

Le nouvel Atlas rural de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (tome II)*

Christiane LEES

L'Atlas se compose de deux parties qui présentent :

- le potentiel humain et les grands traits de l'agriculture dans leur évolution récente (1970-1980) pour la région, en 68 pages et 40 cartes régionales.
- un inventaire raisonné par département des structures d'exploitation et contraintes foncières, en 88 pages et 48 cartes départementales (8 par département).

Les Orientations Technico-Economiques des Exploitations (O.T.E.X.) par canton : Vignes Vergers, en culture irriguée dominante Cultures maraîchères Agriculture générale* Elevage ovin * Cérèales et (ou) plantes sarclées ou fourragères ou industrielles ou légumeres de plain champ.

CARTE 7: LES SYSTEMES DE CULTURE

La carte illustre la diversité des productions de l'agriculture des Bouches-du-Rhône. Elle fait apparaître les terroirs où la culture céréalière reste une activité essentielle et où les superficies qu'elle couvre dépassent 40% de la surface agricole utilisée : la Camargue, la Crau, et les coteaux aixois, du canton de Gardanne à celui de Peyrolles.

La viticulture l'emporte dans toute la moitié orientale du département sur les coteaux aixois où les vins ont droit à l'appellation V.D.Q.S. et où la vigne fait bon ménage avec les cultures maraîchères et la céréaliculture.

Les cultures de légumes deviennent prépondérantes à Marseille et dans sa banlieue est pour approvisionner le marché urbain local, mais aussi dans le Comtat et le Val de Durance pour fournir les marchés d'intérêt national de Châteaurenard et Cavaillon. Les cultures maraîchères y alternent alors avec les vergers qui occupent ici, comme de l'autre côté de la Durance, plus du tiers de la surface agricole utilisée.

L'élevage des ovins ne prend d'importance que sur les vastes étendues plates de Camargue et de Crau, entre Rhône et Istres, Tarascon, Salon et Eyguières. Ailleurs, il est si diffus que les spéculations végétales l'emportent alors dans les O.T.E.X. (orientations technico-économiques des exploitations) et les revenus.

* Par : A. de Reparaz, R. Courtot, C. Durbiano, M. Joannon, C. Lées, L. Tirone, du Centre d'Etudes Rurales de l'Institut de Géographie d'Aix-en-Provence. Réalisation cartographique : S. Moro, M. Bonneaud.

Ouvrage réalisé avec le concours financier du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Conçu en collaboration avec le Bureau Méridional de Planification Agricole et Forestière.